Envoyé en préfecture le 02/07/2024
Reçu en préfecture le 02/07/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240627-D111_2024-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 27 juin 2024

L'an 2024 et le 27 juin à 17h30, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 20 juin 2024.

Date de la convocation : 20 juin 2024
Date d'affichage : 20 juin 2024
Délibération N° 27-06-2024 / N°111
Etaient présents les membres en exercice :73

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Hubert Dingreville, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8
Membres ayant donné procuration : 12
Membres votants : 93

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Sylvie Gabez, Jacques Nick, Yves Petit, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Patrick Dekeyser, Arnaud Ricq, Guy Vasseur, Philippe Lefebvre, Benoit François, Dominique Verdel, Eric Caron.
Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez, Philippe Duez suppléé par Olivia Havet, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, Henri Cuvillier suppléé par Frédéric Duriez.

Absents excusés : Alain Rose, Stéphane Locquet, Alain Traisnel, Raymond Lavigne, Christian Thilliez, Joël Toursel, Xavier Normand.
Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Anne-Marie Dupuis ayant donné procuration à Fabienne Kwiatkowski, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Maurice Soyez ayant donné procuration à Françoise Simon, Thomas Bonnelle ayant donné procuration à Michel Seroux, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Yannick Barlet ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele ayant donné procuration à Ludovic Degouve, Pierre Guillemant ayant donné procuration à Raymond Wacheux, Anne-Sophie Larivière ayant donné procuration à Damien Bricout, Roland Descamps ayant donné procuration à Hugues Legoux, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux.

Secrétaire de séance : Philippe Carton

Envoyé en préfecture le 02/07/2024
Reçu en préfecture le 02/07/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240627-D111_2024-DE

Titre de la délibération : Renouvellement de l'agrément RPE

Monsieur le Vice-Président informe l'assemblée communautaire que la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois dispose d'un Relais Petite Enfance (RPE) « O P'tits Mômes ».

Il rappelle que le RPE est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges à destination des parents et professionnels de l'accueil du jeune enfant. Il a pour mission principalement l'information, la professionnalisation des assistants maternels, l'observation et la mise en place d'activité d'éveil.

Monsieur le Vice-Président précise qu'il bénéficie d'un accompagnement financier de la CAF via un agrément, octroyé pour 5 ans. Ce dernier arrive à échéance au 31 décembre 2024. Un partenariat avec la MSA et d'autres partenaires identifiés peuvent également venir en complémentarité.

Vu l'avis favorable du bureau le 19 juin 2024 et de la commission enfance jeunesse du 20 juin 2024, il est proposé de solliciter auprès de la CAF le renouvellement de l'agrément du RPE «Ô P'Tits Momes » et de mettre en œuvre sur le territoire communautaire, comme les précédentes années, les missions dévolues au RPE.

Après en avoir discuté, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- mener toutes les démarches nécessaires au renouvellement de l'agrément auprès de la CAF
- mener les démarches nécessaires auprès d'autres partenaires, tel que la MSA
- signer tous documents inhérents à ce renouvellement d'agrément du RPE « Ô P'tits Mômes ».

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 02/07/2024 et publication ou notification du 02/07/2024